Compte-rendu du Conseil Scientifique de l'UFR de Physique de Paris 7

Réunion du 14 Septembre 2004

Prospective sur les Priorités des Postes d'Enseignants-Chercheurs pour la période 2006-2011

Étaient présents : I. Braham, G. Bastard, V. Berger, P. Binétruy, C. Ferrari, F. Gallet, E. Gourgoulhon, E. Plagnol, O. Ronsin, S. Rousset, D. Royer.

Invités : Y. Couder, T. Coudreau, B. Ladoux, J. Roussel, C. Sirtori.

Présidents de CSES : P. Flaud, A. Jungman, J. Le Bourlot, J-C. Lévy, T. Patzak

1. Modifications apportées aux demandes de postes pour l'année 2005-2006

L'affichage de postes "Sauvons La Recherche" semble avoir été un trompe l'oeil, avec parfois des effets négatifs pour les pôles dits d'excellence de certaines universités parisiennes. Par exemple notre UFR a obtenu 2 créations de postes MCF de ce type, 1 pour APC, 1 pour MSC et aucun pour MPQ, mais la présidence de Paris 7 a du pour cela rendre au Ministère 2 postes PR de physique. Comme par ailleurs un de nos supports PR a été redéployé vers les mathématiques, le conseil scientifique a été amené à reconsidérer en temps réel ses demandes de recrutements PR formulées en juin. Le résultat des discussions a été le suivant : les 2 postes PR demandés par MPQ ont été fusionnés en un seul de large profil à savoir "Matériaux et phénomènes quantiques"; le poste PR "Neutrino" pour APC a été transformé en poste MCF de même intitulé sur un support déclaré vacant à la rentrée ; le poste PR classé en 7ème position, déjà considéré en juin comme menacé, a été supprimé.

Malgré le résultat indicièrement négatif, pour la physique, de "Sauvons la Recherche" et le redéploiement interne d'un de nos supports PR, l'UFR devrait disposer, pour la campagne de recrutement 2005, de 9 postes MCF et de 4 postes PR, l'ensemble respectant les priorités scientifiques formulées en juin, grâce aux efforts consentis par MPQ.

S'appuyant sur les justifications fournies dans les fiches transmises en juin, le conseil scientifique insiste pour que les 2 postes MCF "Sauvons la Recherche" soient publiés au 2ème mouvement 2004. A la veille de l'installation des 3 laboratoires de physique de PRG, il s'étonne par ailleurs de la suppression de 3 supports PR fléchés vers eux, alors même que les négociations entre le Ministère et leurs universités de rattachement ont permis à des ENSI, dites surencadrées mais situées en province, d'obtenir, sans compensation, la création de plusieurs postes de PR.

2. Discussion sur la prospective 2006-2011

2.a Analyse des postes prévisibles sur la période 2006-2011.

Cette analyse porte sur une étude de la pyramide des âges du corps des enseignants-chercheurs. Elle doit être prise avec prudence en raison des incertitudes liées aux départs à la retraite pour les Maîtres de Conférence (MCF) et pour les Professeurs (PR).

La figure 1 montre la pyramide des âges telle qu'elle se présentera en septembre 2006. Celle-ci fait apparaître deux points importants : i) un nombre raisonnable de postes, aussi bien MCF que PR, sera disponible dès 2006 ; ii) une grave pénurie est à prévoir au-delà de 2012.

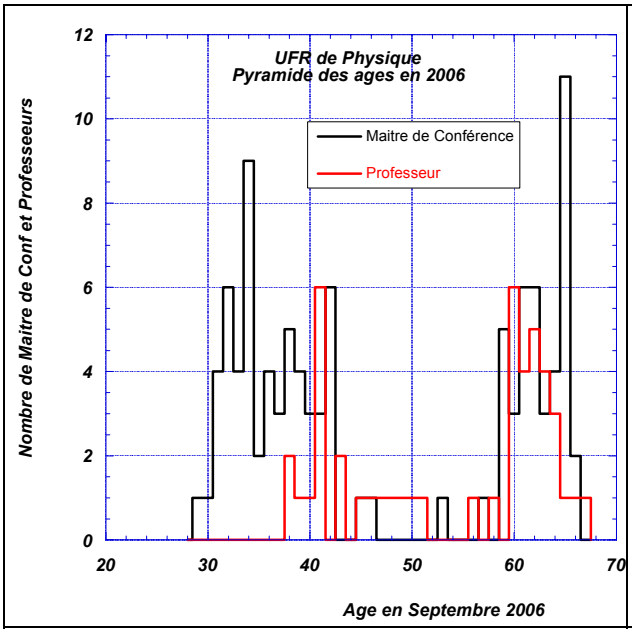

Figure 1. La pyramide des âges du corps des enseignants-chercheurs à la date de septembre 2006.

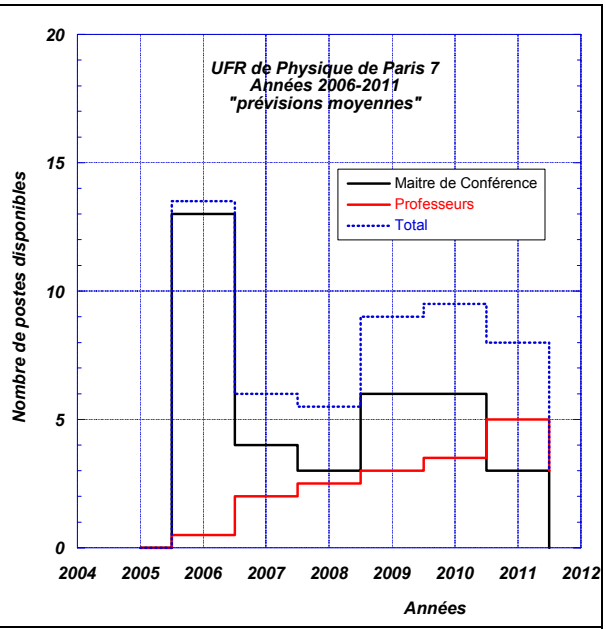

Figure 2. Nombre de postes éventuellement disponibles pour la période 2006-2011.

En utilisant ces chiffres et en faisant une hypothèse sur les départs à la retraite (65 ans pour les MCF et 65 (50%) ou 68 (50%) ans pour les professeurs), on peut obtenir (figure 2) la distribution des postes éventuellement disponibles. Le nombre total de postes est de 51. La figure 3 montre la pyramide des âges prévue en 2012 en supposant un recrutement à 28 ans des MCF et à 35 ans des professeurs. La pénurie prévisible au-delà de 2012 est clairement visible.

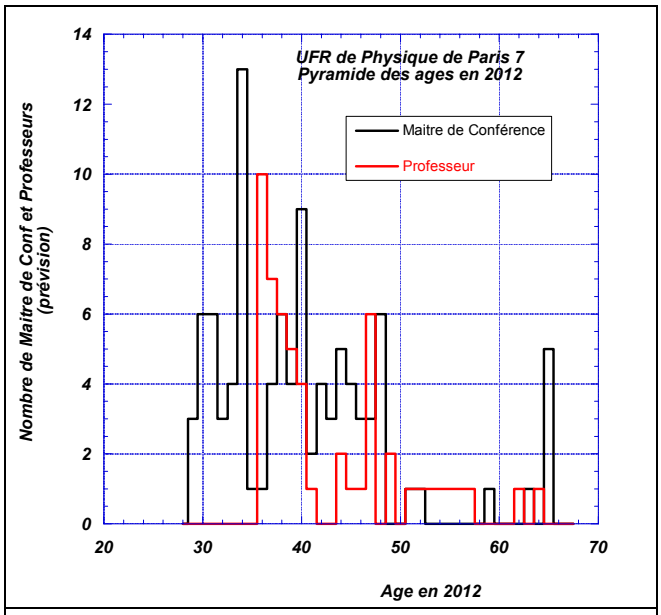

Figure 3. La pyramide des âges du corps des enseignants chercheurs en date de septembre 2012.

2.b Discussion sur la prospective 2006-2011

Les directeurs des laboratoires qui seront présents sur le site de Tolbiac (Pierre Binetruy pour l'APC, F.Gallet pour MSC et V.Berger pour MPQ) présentent la structure et la vie scientifique de leur laboratoire ainsi que leurs souhaits de recrutement sur programme affiché pour la période considérée. Mrs J.Lebourlot (34ème section), T.Patzak (29 ^{ème} section), J.C. Levy (28 ^{ème} section) et P.Flaud (60-62ème section) font état, dans un cadre scientifique, des demandes des laboratoires relevant de leur section.

La discussion qui suit fait apparaître les points forts suivants :

• Les directeurs des laboratoires du campus PRG font part de leur souhait de bénéficier d'un recrutement continu de consolidation tout en réclamant qu'une part importante des postes aille au soutien de laboratoires avec lesquels il leur semble essentiel d'avoir, sur certains thèmes, une collaboration étroite selon des accords mutuels.

• Il est également souhaité qu'une fraction appréciable des postes disponibles soit attribuée à des laboratoires ne rentrant pas dans le cadre précédent.

Dans ce contexte les thèmes de physique et les laboratoires concernés figurent dans le tableau suivant, élaboré en séance.

Thèmes	Laboratoires
Planétologie	AIM, LESIA
Objets compacts et Accélération	APC, GEPI, LESIA, LUTH,
Cosmologie Observationnelle	APC, GEPI, LUTH,
Haute résolution	LESIA
Physique des Particules	LPNHE
Interface Physique. - Médecine -Biologie	IMNC, LOA, LPS, MSC
Technologie	LPN, MPQ
Quantronique	LPA, MPQ
Spintronique	MPQ, Thalès
Mécanique, hydrodynamique non linéaire	INSP, MSC, PMMH,
Milieux complexes	LOA, LPS, MSC, PMMH,
Acoustique	LOA
Didactique	LDSP

Sur la base de ce tableau, le conseil scientifique a décidé d'infléchir sa politique d'embauche de la façon suivante : la moitié des postes disponibles durant le plan quadriennal à venir ira irriguer quelques équipes des laboratoires de Paris 7 extérieurs au campus PRG, l'autre moitié étant réservée à la consolidation d'équipes des trois laboratoires du nouveau campus. Plus précisément, les laboratoires extérieurs au campus PRG obtiendront la moitié de leurs postes sans compétition avec APC, MPQ et MSC, l'autre moitié leur revenant en accord avec eux sur les thèmes cités, de façon à favoriser les collaborations souhaitées par les équipes concernées de part et d'autre. Le paragraphe ci-dessous reformule ces conclusions en termes administratifs.

Durant le prochain plan quadriennal, le conseil scientifique de l'UFR de physique de l'université Paris 7 - Denis Diderot s'engage à répartir, en valeur moyenne sur les quatre ans du contrat, les postes d'enseignants-chercheurs mis aux concours selon les fléchages suivants :

- la moitié vers des équipes des trois laboratoires de PRG ;
- le quart vers des équipes des laboratoires hors PRG ;
- le quart vers des équipes des laboratoires hors PRG, selon des accords de collaboration établis avec l'un ou plusieurs des trois laboratoires de PRG.

La liste des équipes hors PRG qui seront soutenues en priorité, durant la période 2005-2008, sera établie lors de la prochaine séance du conseil scientifique de l'UFR.

2.c Régularisation de la pyramide des âges des enseignants-chercheurs.

Compte tenu de la perturbation apportée à l'ordre du jour pour traiter les problèmes posés par la suppression de 3 postes PR demandés en juin, le conseil scientifique n'a pu avoir qu'une discussion préliminaire sur les mesures à prendre pour combler le "creux" des recrutements survenant au delà de 2012. A ce stade des réflexions, la mesure qui semble la plus réaliste consisterait à embaucher dès la campagne 2006-2007 des professeurs d'un âge compris entre 50 et 60 ans, déjà professeurs dans d'autres établissements ou DR et équivalents CEA, attirés par nos projets et capables d'en être des animateurs. Il en découlerait dix ans plus tard la possibilité de réimpulser notre politique d'embauche de jeunes professeurs et de

continuer à promouvoir un certain nombre de MCF récemment recrutés. Bien entendu, comme la pyramide des âges de la physique est également pathologique dans son rapport PR/MCF, pour que la mesure envisagée ait un effet significatif, il est essentiel que, durant les deux prochains plans quadriennaux (2005-2012), des "chapeaux" de Professeur soient attribués à l'UFR à la fois par redéploiements internes et par négociations avec le Ministère. On ferait ainsi d'une pierre deux coups quant à la régularisation de la pyramide des âges laissée aux générations futures.

3. Éméritats

Après avoir entendu les rapports sur les propositions d'éméritat, le conseil recommande le passage à l'éméritat pour les candidatures suivantes :

François Abel
Bernard Diu
Cécile Malgrange
Odile Betbeder-Matibet
Bernard Perrin

4. HDR, autorisations à diriger une thèse

4a habilitations à diriger des recherches

Monsieur Daniel Royer présente les candidatures de Messieurs Thomas Coudreau, Emmanuel Farge et Mickaël Tanter. Après discussion et au vu des rapports, le conseil scientifique donne un avis favorable à ces demandes.

4b autorisations à diriger une thèse

Après avoir entendu Monsieur Daniel Royer, pris connaissance de l'avis des responsables des écoles doctorales et vu les avis favorables des présidents de la commission aux thèses, le Conseil scientifique de l'UFR de Physique donne un avis favorable aux demandes d'autorisations à diriger une thèse de Messieurs Lachaud Cyril et Hamilton Jean-Christophe.

Annexe : tableau du nombre d'enseignants-chercheurs de l'UFR de physique de Paris 7 en fonction des sections de spécialistes (daté sept 2004), à vérifier.

Section	***Nombre***
17	1
27	1
28	59
29	33
30	17
34	23
35	2
57	1
60	3
61	4
62	11
63	7
64	1
65	1
71	1
	total = 165